

# Concours Photos 2018 : « Capture ton sport »

## Règlement

### Article 1 : Condition de participation

Le concours photo de l'Union Sportive de Ris-Orangis est gratuit et ouvert à tous. Tout participant mineur devra avoir requis et obtenu une autorisation parentale avant son inscription au concours.

Cette autorisation parentale pourra être exigée par les organisateurs.

Le participant affirme être l'auteur de la ou des photographies qu'il soumet et garantit que les photographies sont les originales et être seul détenteur des droits d'exploitation.

Pour s'inscrire, le participant doit compléter les informations du Formulaire d'inscription en ligne, sur le site [www.usro.fr](http://www.usro.fr) dans la rubrique « Concours Photo 2018 » faisant preuve de son identité.

Tout participant peut également participer en joignant le formulaire de participation par e-mail. **(Annexe 1 du présent règlement).**

On entend par « Participant » le participant lui-même. Les informations saisies par le participant l'engagent dès leur validation.

L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des données fournies par les participants.

Chaque photo devra être titrée. (Sous la forme titre-nom-prenom.jpg par exemple Cohesion-Volley-Dupont-Leo.jpg)

Pour participer, il suffit d'envoyer vos photos numériques avant le **vendredi 16 novembre 2018** à l'adresse :

[concoursphoto@usro.fr](mailto:concoursphoto@usro.fr)

Tout participant au concours pourra envoyer **au maximum trois photos** correspondant au thème du concours : « **Capture ton sport** ».

La participation au concours est entièrement gratuite.

Toute photo parvenue après la date ne pourra être retenue.

### Article 2 : Quels sont le prix à gagner ?

Les trois premières photos obtiendront les gains suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : Fujifilm Instax Mini 9 + Pack 60 Prise de vue – Valeur 120 €
- 2<sup>ème</sup> prix : Bon d'achat Fnac d'une valeur de 50 €
- 3<sup>ème</sup> prix : Bon d'achat Décathlon d'une valeur de 30 €

## Article 3 : Composition et critères du jury

Le Jury est composé de 7 présidents de section de l'Usro représentant les sections sportives.

Toutes les photos reçues par le jury seront évaluées selon :

- L'originalité de la photo
- La représentativité des valeurs du sport (ex : Combativité, Cohésion, Esprit d'équipe, précision, etc ...)
- Une particularité du sport représenté

## Article 4 : Diffusion des photos et droits d'auteur

Le top 15 des photos seront exposées lors de l'Assemblée Générale de l'USRO qui se tiendra le samedi 19 janvier 2019.

Les photos seront ensuite exposées dans les locaux de l'Usro ou ses annexes. (Clubs House, Gymnases, autres)

En participant au concours, les participants autorisent la diffusion de celle(s)-ci sur les médias papiers ou numérique de l'Usro sans que cette utilisation puisse ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Par le fait de soumettre au concours une photographie, les participants, cèdent, à titre gracieux, à l'organisateur, le droit de reproduire, de représenter, d'adapter et de communiquer au public la ou les photographies, dans le strict cadre de publications ou d'expositions directement liées aux activités de l'Usro.

Le respect des droits à l'image des personnes figurant sur les photographies est primordial. Chaque photographie communiquée devra être prise avec l'accord des personnes figurant sur la photographie.

Tout plagiat ou usurpation de photos engage la responsabilité du participant. L'Usro se dégage de toute responsabilité en cas de non-respect des droits d'auteur et d'image.

## Article 5 : Application du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement de la part de chaque participant.

Toute interprétation litigieuse du présent règlement, ainsi que tous les cas non prévus, seront tranchés souverainement par les organisateurs.

## Article 6 : Mise à disposition du règlement

Le présent règlement est consultable en ligne sur le site [www.usro.fr](http://www.usro.fr) et peut être obtenu à toute personne qui en fait la demande sur site au siège de l'Usro : 60 rue Albert Rémy, 91130 Ris-Orangis.



## Annexe 1 :

### Formulaire de participation

Le Concours Photo "Capture ton sport".  
Organisé par l'Union Sportive de Ris-Orangis - USRO  
La date limite de participation est le 16 novembre 2018

#### Renseignements

Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_-\_\_\_\_

Section sportive de l'USRO : \_\_\_\_\_ (Si hors USRO préciser – Participant extérieur)

#### Renseignements sur la Photographie

Titre de la photographie : \_\_\_\_\_

Le lieu : \_\_\_\_\_

Date de la prise de photo : \_\_\_\_\_

• Autre élément important : \_\_\_\_\_

J'accepte le règlement du concours.

Date & Signature

Nom & Prénom du représentant légal et signature